

**ET VOUS ?**  
**COMMENT VOUS**  
**DÉPLACEZ-VOUS ?**



## ENQUÊTE MOBILITÉ

2024-2025



**Objet : réalisation d'une enquête mobilité auprès des ménages alsaciens**



Madame la Maire,  
Monsieur le Maire,



La Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, les Communautés d'Agglomération de Mulhouse, Colmar, Saint-Louis et Haguenau – regroupées au sein du Pôle Métropolitain – ainsi que l'Eurométropole de Strasbourg réalisent, avec le soutien financier de l'État et du Fonds Vert, une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les habitants de nos territoires.



Cette enquête se déroulera sur la période du **14 janvier au 3 mai 2025**. Elle est pilotée par l'Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur (ADEUS) avec le concours du Cerema et de l'Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale (Afut) Sud Alsace. Cette enquête a pour objectif principal de recueillir des renseignements sur la mobilité quotidienne et l'utilisation des différents moyens de déplacement en rapport avec les modes de vie des habitants du territoire. Elle s'inscrit dans le cadre des « Enquêtes mobilité certifiées par le Cerema <sup>1</sup> » réalisées tous les dix ans environs. Elle fournira à tous nos territoires les informations nécessaires pour orienter les politiques publiques de déplacements.



La **société ALYCE** a été mandatée pour interroger un nombre représentatif de ménages.



**Pour l'ensemble des communes concernées par l'enquête, à partir de janvier 2025**, préalablement aux **entretiens par téléphone**, les ménages seront contactés afin de fixer un rendez-vous, en cas d'accord, pour répondre à l'enquête. Des lettres-avis leur seront systématiquement envoyées.



1. Cerema : Centre d'études sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.



Les personnes enquêtées par téléphone recevront un SMS, si elles disposent d'un numéro de portable, pour les prévenir de l'appel de l'enquêteur. Si l'appel débouche sur un répondeur, l'enquêteur d'ALYCE laissera un message vocal.

Les entretiens respecteront le règlement n° 2016/679, texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel, dit Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Afin d'informer au mieux les élus et la population, l'Afut Sud Alsace a adressé un courrier à l'ensemble des maires des communes et aux forces de l'ordre concernés, et organisera une campagne de communication par le biais de la presse locale avant le démarrage de l'enquête.

→ Nous comptons sur votre soutien pour la bonne réalisation de l'enquête en :

- diffusant cette information au travers de vos publications et autres supports de communication locaux,
- affichant ce courrier ou l'information relative à l'enquête au siège de votre établissement,
- confirmant sa réalité auprès des personnes qui pourraient vous contacter à ce sujet.



Nous vous remercions de bien vouloir transmettre également cette information au personnel de l'accueil qui serait susceptible d'être consulté par la population.

Pour plus d'information et en cas de besoin, vous pouvez contacter :

- la société ALYCE : par mail [emc.alsacemoselle@alyce.fr](mailto:emc.alsacemoselle@alyce.fr) ou par téléphone au 09 84 08 33 91 ;
- l'Afut Sud-Alsace : par mail [stephane.dreyer@afut-sudalsace.org](mailto:stephane.dreyer@afut-sudalsace.org) ou par téléphone au 03 69 77 60 70.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération

**Viviane BEGOC**  
Directrice de l'Afut Sud Alsace

**Pierre LAPLANE**  
Directeur général de l'ADEUS